

Sommaire :

Page 1 : l'édito

Page 2 : PPCR.....et ailleurs aux finances

Le prélèvement à la source (PAS)...

Le PAS, après avoir longtemps hanté les esprits tel le monstre du Loch Ness, semble finalement prendre chair. Pour autant, les certitudes affichées par les promoteurs actuels du projet se trouvent confrontées à une double réalité.

Tout d'abord, le PAS tel qu'il est prévu est rejeté par les représentants du personnel à la DGFiP. Ils n'y voient qu'un outil destiné à casser des emplois in fine ainsi qu'une usine à gaz lourde et compliquée à mettre en place. Ensuite, l'opposition politique le rejette pour venir au secours des entreprises qui n'acceptent pas cette charge supplémentaire. Ainsi donc, si nous savions que la DGFiP était un instrument politique, nous déplorons aujourd'hui que ses agents deviennent des victimes de cet état de fait.

Les 2 hypothèses d'un crash technique ou politique ne sont pas négligeables, et les personnels dont le nombre se réduit comme peau de chagrin ne supportent plus d'être ballottés au gré des marottes politiques ! Une des conséquences est notamment la perte de repères forts par rapport à leurs missions.

L'impression n'a jamais été aussi forte de n'être que des pions dont l'avis et l'expérience ne comptent plus et qu'on promène sur l'échiquier des services au gré des restructurations. Ce sentiment a pour corollaire la perte de technicité et une démotivation croissante.

La CFTC DGFiP considère qu'il y a là une forme de mépris et de cynisme vis à vis des agents. Cette attitude consiste à sans cesse dévaloriser leurs actions, leurs métiers, à les déplacer pour finalement faire en sorte qu'ils soient eux même demandeurs des réformes après avoir été mis sciemment dans l'incapacité de réaliser leurs missions par manque de moyens.

Pour la CFTC DGFiP, cette méthode a assez duré. La commande politique : OUI. Le mépris des agents de la DGFiP, seuls véritables acteurs dans la mise en oeuvre des réformes : NON

La CFTC
DGFiP
en
Régions !!!

n'oubliez pas
de consulter
notre site

[www.cftc-
dgfi.fr](http://www.cftc-dgfi.fr)

l'édito
spécial
régions !

Arrêtez de tourner
en rond ...



Rejoignez-nous !



CFTC
Syndicat
DGFiP

Recevez gratuitement les infos de la CFTC DGFiP
Inscrivez-vous sur
<http://www.cftc-dgfi.fr/liste-de-diffusion/>

PPCR qui coince...

La traduction pour les agents s'est concrètement manifestée sur le traitement de Juin 2016 pour les agents de catégorie B avec effet retroactif au 01/01/2016.

La CFTC, signataire de ce protocole au niveau de la Fonction Publique assure le suivi de sa mise en œuvre à la DGFIP.

A ce titre, la CFTC DGFIP est vigilante quant à l'entrée en vigueur des nouvelles grilles qui en découlent, que ce soit pour les C, les B, les A et au delà. Le calendrier prévoit l'application de nouvelles grilles pour les C et la catégorie A au 1/1/2017.

Il n'a jamais été question, ni dans l'esprit ni dans les termes du protocole PPCR, que celui-ci conduise à des régressions !

Pourtant, si les nouvelles grilles de B et C connaissent un léger allongement des carrières, les difficultés les plus grandes se rencontrent sur la catégorie A dont la nouvelle grille repousse en plus l'accès à des niveaux de prime de rendement supérieurs.

S'il ne s'agit pas de perte sèche, le manque à gagner peut être conséquent selon la position dans la grille.

La DGFIP serait bien inspirée de prendre la mesure du désenchantement de la catégorie A qui voit ses perspectives de carrières fondre en regard du volume de la sélection au grade d'IP, et être mises à mal du côté des IDIV par la diminution des emplois de débouché par fusions successives des structures.

Par ailleurs, le repyramidage qui accompagne les propositions de notre administration en matière de grilles des A+ post PPCR ne fait que rajouter au malaise.

Là encore, la CFTC DGFIP s'est élevée contre ce repyramidage qui n'est pas rendu nécessaire par PPCR mais par des considérations ou des rancœurs qui n'ont pas leur place dans notre paysage harmonisé post fusion.

Non, PPCR ne prévoit pas le sabordage en plein vol d'une carrière (I/IDIV) dans laquelle on a engouffré de nombreux collègues de la DGFIP. Alors même que des agents de catégories A d'autres directions bénéficieront d'avancées, celles-ci seraient de ce fait refusées à nos collègues DGFIP.

Bien que déplorant l'ordre en apparence dispersé des organisations syndicales signataires de PPCR pour suivre efficacement ce dossier, la CFTC DGFIP persiste à réclamer à la DGFIP une nouvelle écriture de transposition de la carrière de la catégorie A.

La CFTC DGFIP continuera à réclamer pour l'ensemble des catégories C, B et A que soient respectés les termes de cet accord de progrès pour la fonction publique en général, donc aussi pour la DGFIP !

...et ailleurs aux finances...

la CFTC est également présente à l'INSEE depuis plusieurs décennies. Stephan FESQUET (et son équipe), fort d'un score à deux chiffres aux élections professionnelles de 2014, siège dans de nombreuses instances. A l'écoute des agents de l'INSEE afin que les changements inhérents à la Fonction Publique se déroulent le mieux possible pour tout le monde dans sa Direction, il défend avec conviction les valeurs humaines de la CFTC.